

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 5 avril 2017

M^e Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3986-2016.

Hydro-Québec Distribution – Plan d'approvisionnement 2017-2026.

Demande de délai par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) pour le dépôt de la preuve.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Nous demandons respectueusement la Régie de l'énergie d'autoriser le dépôt **d'ici demain midi le 6 avril 2017** de la preuve de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier.

En effet, malgré tous nos efforts, il ne nous est pas possible de la déposer aujourd'hui. Cette preuve a dû être rédigée par notre équipe dans des conditions inhabituelles. En effet, nos deux analystes Messieurs Jacques Fontaine et Jean-Claude Deslauriers étaient séparément à l'extérieur de Montréal et viennent de rentrer hier. Le soussigné avait lui-même dû retarder son propre retour des États-Unis à Montréal cette nuit, suite à une urgence médicale de sa conjointe. Parallèlement, durant la présente semaine, des dates de dépôt de plusieurs documents importants dans plusieurs dossiers ont été fixées, ceci alors que trois jours d'audience ont également eu lieu.

Malgré ces contraintes, le travail a pu être effectué à distance et des versions préliminaires des rapports des membres de notre équipe sont déjà réalisées. Mais différents travaux sur ces textes demeurent encore nécessaires. Ceux-ci pourront être complétés à temps pour permettre le dépôt demain midi.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie.